



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E6 - Développement commercial international - BTS CI (Commerce International) - Session 2017

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve E6 du BTS Commerce International, portant sur le montage des opérations import-export. Les candidats doivent analyser des situations concrètes d'exportation et d'importation, en justifiant leurs choix et en réalisant des calculs financiers.

2. Correction des questions

1.1 Evaluation des solutions logistiques

Cette question demande d'évaluer quantitativement et qualitativement deux solutions logistiques (maritime et aérienne) pour le transport du foie gras vers le Chili.

Le raisonnement attendu doit inclure :

- Les coûts associés à chaque mode de transport.
- Les délais de livraison.
- Les conditions de transport (réfrigération).
- Une préconisation justifiée.

Pour l'évaluation, on peut établir un tableau comparatif des coûts et des délais :

Critères	Maritime	Aérien
Coût total (exemple fictif)	500 EUR	1 200 EUR
Délai de livraison	28 jours	5 jours
Conditions de transport	Réfrigération possible	Réfrigération nécessaire

Préconisation : Choisir le transport aérien pour sa rapidité, malgré un coût plus élevé, car le produit est périssable.

1.2 Détermination de la recette prévisionnelle nette liée à l'ADE

Il s'agit de calculer la recette nette de l'Avance en Devises à l'Export (ADE) en tenant compte des intérêts précomptés.

Pour calculer la recette nette :

- Montant de l'ADE : 5 060 USD
- Taux de change : 1 EUR = 1,1010 USD
- Intérêt à 3 mois : 2,70%

Calcul :

- Montant en EUR = $5\ 060 / 1,1010 = 4\ 594,09$ EUR
- Intérêt = $4\ 594,09 * 2,70\% = 124,00$ EUR
- Recette nette = $4\ 594,09 - 124,00 = 4\ 470,09$ EUR

La recette prévisionnelle nette liée à l'ADE est donc de 4 470,09 EUR.

1.3 Avantages de l'ADE pour Feyel-Artzner

Cette question demande de lister les avantages de la mise en place de l'ADE.

- Accès immédiat aux fonds pour financer l'exportation.
- Réduction des risques de change.
- Amélioration de la trésorerie.
- Facilitation de la gestion des créances clients.

1.4 Justification de l'assurance-crédit

Il faut justifier pourquoi l'utilisation d'une assurance-crédit est adaptée à Feyel-Artzner.

La couverture par une assurance-crédit permet de :

- Minimiser le risque d'impayé sur les ventes à l'export.
- Assurer une protection financière en cas de défaillance du client.
- Faciliter l'octroi de crédits en rassurant les partenaires financiers.

Cette stratégie est particulièrement adaptée pour Feyel-Artzner, qui s'implante sur des marchés à risque.

1.5 Calcul du risque résiduel en cas d'impayé

Il s'agit de calculer le risque résiduel sur le client en cas d'impayé total.

Montant de la vente : 4 600 EUR.

Encours garanti par Coface : 3 500 EUR.

Risque résiduel = Montant de la vente - Encours garanti = $4\ 600 - 3\ 500 = 1\ 100$ EUR.

1.6 Limites de l'assurance-crédit

Il s'agit de conclure sur les limites de cette technique.

Les limites de l'assurance-crédit incluent :

- Coûts liés à la prime d'assurance.
- Limitation des montants garantis.
- Complexité administrative pour la gestion des sinistres.

2.1 Vérification du coût unitaire des boîtes pliantes

Cette question demande de vérifier si le coût unitaire des boîtes est inférieur à 0,45 EUR.

Facture proforma : 15 935 USD pour 55 000 pièces.

Taux de change : 1 EUR = 1,1120 USD.

Calcul du coût unitaire :

- Montant en EUR = $15\ 935 / 1,1120 = 14\ 305,82$ EUR.
- Coût unitaire = $14\ 305,82 / 55\ 000 = 0,260$ EUR.

Le coût unitaire est bien inférieur à 0,45 EUR.

2.2 Régimes douaniers pour l'importation

Il est demandé de présenter les régimes douaniers à mettre en œuvre.

Les régimes douaniers à envisager incluent :

- Le régime de la déclaration en douane à l'importation.
- Le régime de l'admission temporaire pour les marchandises destinées à un usage spécifique.
- Le régime de perfectionnement actif pour les produits transformés.

2.3 Sources d'identification des fournisseurs

Cette question demande de proposer des sources pour identifier des fournisseurs d'emballages.

- Annuaire professionnel : simple d'accès mais peut manquer de spécificité.
- Foires et salons : opportunité de rencontrer les fournisseurs, mais coût élevé.
- Plateformes d'e-sourcing : accès à un large éventail de fournisseurs, mais nécessitent une évaluation rigoureuse.

2.4 Recommandation d'un fournisseur

Il faut recommander un fournisseur pour les achats d'emballages.

Recommandation : Choisir Hong Kong Printing LTD pour sa capacité de production et ses certifications de qualité.

2.5 Critères d'évaluation des fournisseurs

Il est demandé de proposer des critères pour évaluer les fournisseurs.

- Qualité des produits.
- Délais de livraison.
- Coût des produits.
- Service après-vente.

2.6 Sécurisation des achats par crédit documentaire

Cette question demande d'expliquer comment le crédit documentaire sécurise les achats.

Le crédit documentaire permet de sécuriser les achats en garantissant le paiement au fournisseur uniquement si les documents conformes sont présentés. Cela réduit les risques d'impayé et assure la conformité des marchandises.

2.7 Coût prévisionnel du crédit documentaire

Il faut calculer le coût prévisionnel annuel du recours au crédit documentaire.

Pour un montant de 2 millions d'euros et avec les frais de 200 EUR par opération, le coût total serait :

- Frais fixes : 200 EUR x 10 opérations = 2 000 EUR.
- Commission d'émission : 2,5 pour mille x 2 000 000 EUR = 5 000 EUR.
- Coût total = 2 000 + 5 000 = 7 000 EUR.

2.8 Solution pour réduire le coût prévisionnel

Il est demandé de proposer une solution pour réduire le coût prévisionnel.

Proposition : Négocier un forfait annuel avec la banque pour réduire les frais de chaque opération et optimiser le nombre d'opérations pour diminuer les coûts fixes.

3. Synthèse finale

Les erreurs fréquentes lors de cette épreuve incluent :

- Oublier de justifier les choix effectués.
- Ne pas réaliser les calculs avec précision.
- Ne pas structurer les réponses de manière claire.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question et les annexes.
- Utiliser des tableaux pour présenter des comparaisons.
- Justifier toutes les décisions avec des arguments solides.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.